

Foire aux questions

Le dépistage précoce en littératie

Qu'est-ce que le dépistage précoce en littératie?

Le dépistage précoce en littératie est un **processus d'évaluation formative** qui apporte de précieux renseignements sur les premières habiletés en littératie des élèves et qui signale les lacunes à combler dans le système éducatif.

Le dépistage précoce en littératie **n'est ni** une évaluation diagnostique **ni** une évaluation des résultats scolaires de l'élève. Les résultats du dépistage précoce ne servent pas à classer l'élève dans une catégorie de services d'éducation inclusive, et ils ne servent pas non plus à évaluer le rendement du personnel enseignant ou à prendre des décisions de financement.

Pourquoi le dépistage précoce en littératie est-il important?

En comprenant bien les compétences en littératie de l'élève dès le début de son parcours éducatif, on peut rapidement mettre en œuvre les mesures de soutien et d'interventions pédagogiques requises, et celles-ci peuvent avoir des retombées positives profondes sur ses futures habiletés en lecture et en littératie.

Au niveau de la classe, les résultats du dépistage précoce en littératie servent à :

- indiquer quels élèves pourraient nécessiter un supplément de soutien ou d'interventions pédagogiques en littératie au début de leur parcours éducatif;
- éclairer les démarches d'enseignement et d'intervention collectives (classe entière et petits groupes) et individualisées en indiquant les habiletés de lecture à cibler en priorité;
- assurer un suivi documenté des progrès des élèves à mesure des actions ciblées de soutien et d'intervention pédagogiques en littératie;
- guider les ajustements apportés à l'enseignement ou aux interventions pour améliorer l'apprentissage des élèves.

Au niveau des systèmes, les résultats du dépistage précoce en littératie servent à :

- examiner l'efficacité du système éducatif et cerner les lacunes à combler dans celui-ci;
- déterminer comment les écoles et conseils scolaires peuvent optimiser l'allocation des ressources pour soutenir le développement de la littératie chez leurs élèves;
- déterminer comment le système éducatif pourrait être restructuré afin de produire de meilleurs

résultats pour l'ensemble des élèves.

Comment le dépistage précoce en littératie s'intègre-t-il avec les autres types d'évaluations?

Dépistage précoce en littératie

- Une série de brèves **évaluations formatives** administrées plusieurs fois (à deux ou trois reprises) durant l'année scolaire au moyen d'un outil de dépistage portant sur les habiletés de base en littératie.
- Les résultats du dépistage servent à repérer les élèves qui nécessitent un supplément de soutien ou d'interventions pédagogiques ciblant des habiletés en littératie particulières.
- Les résultats du dépistage peuvent aussi montrer quels élèves nécessitent d'autres évaluations, notamment une évaluation diagnostique.



Tout comme un phare attire l'attention sur quelque chose de distant, le dépistage précoce en littératie révèle les premières habiletés en littératie des élèves et attire l'attention sur celles et ceux qui bénéficieraient d'un soutien supplémentaire.

Évaluation diagnostique

- Une évaluation visant à l'examen méthodique et systématique des habiletés en littératie de l'élève, administrée en réponse au constat d'un besoin éducatif important.
- Les résultats de l'évaluation diagnostique offrent une compréhension plus approfondie de différents aspects du développement de la littératie afin de déterminer sur quoi concentrer l'enseignement et quelles autres mesures de soutien pourraient être nécessaires.
- Les évaluations diagnostiques ne s'adressent qu'à une partie des élèves. Elles sont généralement réservées aux cas dans lesquels on constate un besoin éducatif important ou dans lesquels le suivi des progrès indique que les mesures de soutien en littératie mises en œuvre n'ont pas répondu aux besoins de l'élève.
- Les évaluations diagnostiques sont plus approfondies que les outils de dépistage et se penchent de plus près sur des aspects particuliers du développement de la littératie chez l'élève.
- Les évaluations diagnostiques peuvent être des évaluations de niveau B ou C (comme les épreuves normées) ou des évaluations psychopédagogiques.



Tout comme des jumelles, les évaluations diagnostiques servent à examiner de près des aspects particuliers des habiletés en littératie de l'élève pour déterminer quelles interventions pédagogiques sont opérantes.

Suivi des progrès

- Une évaluation formative rapide mesurant les progrès de l'élève dans la réalisation d'objectifs en littératie.
- Les résultats de l'évaluation formative servent à éclairer la prise de décisions pédagogiques et à guider le personnel éducatif dans l'adaptation de l'enseignement là où il le faut.
- Les évaluations de suivi des progrès correspondent directement à ce que l'on enseigne en classe, prennent bien en compte l'apprentissage des élèves et peuvent être administrées aussi souvent que nécessaire.
- Un outil de dépistage précoce en littératie peut servir à suivre les progrès de l'élève.



Tout comme une boussole aide à suivre le bon chemin, le suivi des progrès sert à savoir où l'on est, puis à comprendre où il faut aller. Le suivi des progrès permet d'adapter l'enseignement et les mesures de soutien au fur et à mesure des besoins.

La démarche de dépistage précoce en littératie adoptée par la C.-B.

NOUVEAU : Pourquoi le Ministère rend-il le dépistage précoce en littératie obligatoire?

Dans le cadre de son mandat visant à faire en sorte que l'enseignement et les interventions précoces en littératie de la C.-B. soient les plus efficaces d'Amérique du Nord, le Ministère élargit sa directive sur le dépistage précoce en littératie. Pour l'année scolaire 2025-2026, il avait demandé aux conseils scolaires de commencer à mettre en œuvre un dépistage obligatoire en maternelle (au minimum). À partir de l'année scolaire 2026-2027, les conseils scolaires doivent étendre le dépistage précoce en littératie à la totalité des élèves de la maternelle à la 3^e année. Rendre obligatoire le dépistage précoce en littératie est l'un des moyens de faire progresser notablement les résultats des élèves de la C.-B. dans le système éducatif de M à 12. En assurant ce dépistage chez la totalité des élèves du système public de M à 3, les écoles pourront repérer celles et ceux qui pourraient avoir des difficultés en lecture et leur apporter l'enseignement et les interventions ciblés qu'il leur faut pour apprendre à bien lire.

Comment le dépistage précoce en littératie s'articule-t-il avec les programmes d'études suivis en C.-B.?

Le dépistage précoce en littératie vise à déterminer où en sont les élèves dans le développement de leurs habiletés en lecture et à repérer celles et ceux qui pourraient nécessiter un supplément de soutien ou d'interventions pédagogiques. Les renseignements apportés par ce dépistage servent à faire en sorte que chaque élève acquière de bonnes compétences en littératie.

NOUVEAU : Le Ministère élabore-t-il un outil de dépistage précoce en littératie propre à la C.-B.?

Oui. Le Ministère est en train d'élaborer l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. Cet outil sera disponible pour l'anglais et pour l'immersion en français et devra être utilisé dans toutes les classes de la maternelle à la 3^e année des écoles publiques de la province au début de l'année scolaire 2027-2028.

L'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. n'est pas une adaptation d'un outil déjà offert sur le marché. Il s'agit au contraire d'un outil qui reflète à la fois la culture et les programmes d'études de la C.-B. et qui se fonde sur des normes établies à partir des élèves de la province.

NOUVEAU : Pourquoi le Ministère élabore-t-il l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B.?

Le Ministère élabore l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. afin que les habiletés des élèves dans ce domaine soient évaluées selon des normes établies à partir de sa population scolaire, représentatives de celle-ci et reflétant la diversité des cultures et communautés de la province, notamment celles des Autochtones et des Premières Nations. À l'heure actuelle, aucun outil de dépistage précoce en littératie offert sur le marché ne répond tout à fait aux besoins de la population scolaire diversifiée de la C.-B. ni ne concorde pleinement avec les programmes d'études et le contexte éducatif de la province.

Avec l'élaboration d'un outil de dépistage précoce en littératie propre à la C.-B., le personnel éducatif disposera de renseignements éclairants et utiles qui reflètent fidèlement les points forts et les besoins de la population scolaire de la province et qui appuient un enseignement conforme à ses programmes d'études. L'outil provincial aidera le personnel éducatif à comprendre où se situent les élèves dans l'acquisition de leurs premières habiletés en lecture et à planifier l'enseignement en conséquence pour chaque classe. Il servira aussi à repérer les élèves qui pourraient éprouver des difficultés en lecture et qui bénéficieraient de mesures de soutien et d'intervention prises au bon moment.

L'élaboration de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. s'inscrit dans la logique suivie par la Province pour que la totalité de ses écoles et conseils scolaires disposent d'un même outil robuste, adapté à ses réalités culturelles et correspondant à ses priorités éducatives.

NOUVEAU : Quand l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. sera-t-il prêt à être utilisé dans toute la province?

L'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. sera prêt à être utilisé dans toute la province au début de l'année scolaire 2027-2028. À ce moment, sa mise en œuvre sera obligatoire dans les écoles publiques pour toutes les classes de la maternelle à la 3^e année.

NOUVEAU : En quoi l'élaboration d'un outil provincial change-t-elle les pratiques de dépistage des conseils scolaires pendant l'année scolaire en cours?

Pour élargir leurs pratiques de dépistage à toutes les classes de la maternelle à la 3^e année pendant l'année scolaire 2026-2027, les conseils scolaires peuvent continuer à utiliser **soit** l'un des outils de dépistage approuvés offerts sur le marché (à savoir Acadience Reading, aimswebPlus ou DIBELS), **soit** un autre outil offert sur le marché répondant aux critères établis par le Ministère, **soit**, s'il est déjà en usage, un outil élaboré localement qui répond aux critères énoncés par le Ministère dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#). Comme l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. devient obligatoire à partir de l'année scolaire 2027-2028, il est déconseillé aux conseils scolaires d'élaborer ou d'introduire de nouveaux outils locaux de dépistage pour les classes de la maternelle à la 3^e année.

En outre, les conseils scolaires sont encouragés à continuer de cultiver l'expertise de leur personnel éducatif dans l'enseignement, le dépistage et l'intervention en littératie. Il est extrêmement utile de former le personnel enseignant à la mise en œuvre d'un ou plusieurs outils de dépistage fondés sur des données probantes, car le nouvel outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. sera conçu pour concorder avec ces outils, en présentant des structures et des modalités d'administration similaires. Ainsi, les connaissances, les compétences et l'aisance acquises par le personnel enseignant dans l'utilisation d'autres outils de dépistage fondés sur des données probantes au cours des années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 faciliteront la transition vers l'outil provincial lors de sa mise en œuvre en 2027-2028.

Bien que les conseils scolaires puissent continuer d'utiliser un outil de dépistage élaboré localement en 2026-2027, le Ministère leur recommande de réfléchir dès maintenant à l'accompagnement du personnel enseignant dans la transition vers l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B., en préparation de l'année scolaire 2027-2028. Pour les conseils scolaires qui utilisent Acadience Reading, aimswebPlus ou

DIBELS, le passage à l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. devrait être relativement aisé. Cependant, cette transition pourrait nécessiter un plus grand effort de planification de la part des conseils scolaires qui utilisent d'autres outils offerts sur le marché ou des outils élaborés localement, dont les méthodes de dépistage peuvent différer, notamment par le recours à des mesures chronométrées.

NOUVEAU : Quelles possibilités sont offertes au secteur pour participer à l'élaboration de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B.?

L'élaboration et le perfectionnement de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. s'appuieront également sur les avis éclairés et les retours d'expérience des membres de la profession enseignante de la province, des conseils scolaires, des partenaires en éducation, du FNEESC (First Nations Education Steering Committee) et d'autres partenaires autochtones en éducation. Au cours des deux prochaines années scolaires, les écoles, les conseils scolaires et le personnel éducatif auront différentes possibilités de participer, notamment aux essais pilotes, aux essais en conditions réelles et à des groupes de discussion réunissant des enseignants et enseignantes. Cette vaste démarche de participation et de collaboration contribuera à faire de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. un outil véritablement conçu dans la province, qui reflète l'expérience et l'expertise professionnelle du personnel éducatif de toutes ses régions.

NOUVEAU : Comment les conseils scolaires seront-ils accompagnés dans la mise en œuvre de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. pendant l'année scolaire 2027-2028?

En 2027-2028, les conseils scolaires seront accompagnés dans la mise en œuvre de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. par des activités et du matériel de formation professionnelle. Pour faciliter l'administration de l'outil et l'interprétation des résultats, l'équipe chargée de son élaboration mettra au point un ensemble complet de ressources destinées au personnel enseignant. Ces ressources seront élaborées en même temps que l'outil proprement dit et incluront des vidéos de formation, un guide d'administration et un guide technique en vue d'assurer une mise en œuvre efficace et standardisée dans toute la province.

Le Ministère sait que de nombreux conseils scolaires ont investi beaucoup de temps et de ressources pour former leur personnel enseignant à l'administration d'outils de dépistage précoce en littératie offerts sur le marché ou élaborés localement et pourraient s'inquiéter d'avoir à renouveler cette formation lors du lancement de l'outil provincial en 2027-2028.

Par conséquent, le Ministère tient à rassurer les conseils scolaires et le personnel éducatif : la formation reçue pour la mise en œuvre d'outils de dépistage en littératie fondés sur des données probantes est utile et transférable, car celui de la C.-B. est conçu pour concorder avec les autres outils d'usage courant. Ainsi, les connaissances, les compétences et l'aisance que le personnel enseignant acquiert en utilisant de tels outils en 2025-2026 et en 2026-2027 faciliteront la transition vers celui de la province lors de sa mise en œuvre au début de l'année scolaire 2027-2028. L'établissement à l'échelle locale de pratiques et de procédures de dépistage, d'enseignement et d'intervention en littératie sera utile à tous les conseils scolaires au moment de mettre en œuvre l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. en 2027-2028.

Pour 2026-2027, il est recommandé aux conseils scolaires de commencer à accompagner le personnel

enseignant dans la transition vers l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B., en préparation de l'année scolaire 2027-2028. Cela peut notamment se faire en participant aux essais pilotes et aux essais en conditions réelles de l'outil. Les conseils scolaires qui utilisent Acadience Reading, aimswebPlus ou DIBELS devraient trouver le passage au nouvel outil relativement aisé. Cependant, cette transition pourrait nécessiter un plus grand effort de planification de la part de ceux qui utilisent d'autres outils offerts sur le marché ou élaborés localement et dont les méthodes de dépistage peuvent différer, notamment par le recours à des mesures chronométrées.

Pour toute question ou demande de renseignements sur la façon de favoriser une transition réussie vers l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B., veuillez communiquer avec le Ministère par courriel à Literacy.Supports@gov.bc.ca.

Quelles conséquences l'élaboration de l'outil de dépistage précoce de la C.-B. a-t-elle sur les subventions de formation professionnelle en littératie?

Pour l'année scolaire 2026-2027, les conseils scolaires qui disposent encore de fonds provenant des subventions à la formation professionnelle peuvent choisir de les utiliser pour appuyer l'élargissement du dépistage précoce en littératie de la maternelle à la 3^e année. Les conseils scolaires peuvent aussi choisir d'utiliser les fonds restants pour continuer à renforcer la formation professionnelle du personnel enseignant ainsi que les capacités globales d'enseignement et d'intervention en littératie qui ne sont pas liées à un outil particulier.

Les conseils scolaires doivent remplir un [rapport sur l'utilisation des subventions à la formation professionnelle en littératie](#) au plus tard le 30 juin 2026 afin de renseigner le Ministère sur la répartition et l'emploi des fonds. Les formulaires remplis doivent être envoyés par courriel à Literacy.Supports@gov.bc.ca.

Si les fonds n'ont pas été entièrement dépensés à cette date, le solde devra l'être au plus tard le 30 juin 2027, et un deuxième rapport sur leur utilisation devra être remis au Ministère au plus tard le 15 juillet 2027.

✧ Considérations pour le dépistage dans le programme d'immersion en français

Quel outil de dépistage précoce en littératie les conseils scolaires offrant le programme d'immersion en français doivent-ils utiliser pour l'année scolaire 2026-2027?

Pour l'année scolaire 2026-2027, les conseils scolaires offrant le programme d'immersion en français doivent utiliser **soit** un outil de dépistage approuvé offert sur le marché en version française (à savoir Acadience Reading Français), **soit** un autre outil de dépistage offert sur le marché en version française répondant aux critères établis par le Ministère, **soit** un outil de dépistage en français élaboré localement qui répond aux critères énoncés par le Ministère dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#).

Est-ce qu'un conseil scolaire pratiquant déjà le dépistage en français peut continuer à utiliser son outil existant pour l'année scolaire 2026-2027?

Les conseils scolaires qui pratiquent déjà le dépistage en français et ont investi dans des outils offerts sur le

marché ou bien élaborés ou adaptés localement peuvent continuer à les utiliser pour l'année scolaire 2026-2027 à condition qu'ils répondent aux critères établis par le Ministère.

Il ne faut en aucun cas utiliser des outils de dépistage précoce en français ne répondant pas aux critères énoncés par le Ministère dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#).

NOUVEAU : Comment les conseils scolaires peuvent-ils respecter l'obligation provinciale d'étendre le dépistage de la maternelle à la 3^e année si l'outil qu'ils ont choisi ne comporte pas de mesures au-delà de la 2^e année?

Pour l'année scolaire 2026-2027, les conseils scolaires doivent étendre le dépistage précoce en littératie à la totalité des élèves de la maternelle à la 3^e année dans le programme en anglais et dans le programme d'immersion en français. Le Ministère sait que les outils offerts sur le marché ne répondent pas tous pleinement aux exigences provinciales pour toutes les populations scolaires, notamment celles du programme d'immersion en français, et que certains de ces outils ne comportent pas de mesures au-delà de la 2^e année.

Par conséquent, le Ministère reconnaît que cette situation peut créer une lacune dans les pratiques de dépistage du conseil scolaire pour l'année 2026-2027. C'est notamment pour combler cette lacune qu'il élabore l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B., qui comprendra des mesures destinées aux élèves de la maternelle à la 3^e année dans le programme en anglais et dans le programme d'immersion en français.

Certains conseils scolaires ont peut-être trouvé des solutions à leur niveau pour assurer le dépistage précoce en littératie chez leurs élèves de 3^e année suivant le programme d'immersion en français. Le Ministère fournira des orientations supplémentaires aux conseils scolaires lors des prochaines réunions de la communauté de pratique sur le soutien en littératie de M à 12 afin de faciliter la mise en œuvre du dépistage auprès des élèves de la maternelle à la 3^e année en 2026-2027. Cependant, le Ministère a connaissance de certaines stratégies employées par les conseils scolaires, dont les suivantes :

- utilisation, au début de la 3^e année, des mesures de fin de 2^e année incluses dans des outils de dépistage offerts sur le marché;
- utilisation de l'[outil d'évaluation diagnostique ÉCLAIR](#), mis au point en Ontario.

Un conseil scolaire peut-il utiliser deux outils de dépistage précoce en littératie différents, l'un pour l'anglais et l'autre pour l'immersion en français?

Oui. Pour l'année scolaire 2026-2027, un conseil scolaire peut utiliser deux outils de dépistage différents pour l'anglais et pour l'immersion en français, à condition que ces outils répondent tous deux aux critères énoncés par le Ministère dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#).

Pour les élèves du programme d'immersion en français, le dépistage doit-il se faire en français ou en anglais?

Les élèves du programme d'immersion en français suivent un enseignement majoritairement en français de

la maternelle à la 3^e année. En maternelle, les contenus des programmes d'études sont présentés aux élèves à travers l'enseignement en langue française. Cependant, dans la plupart des cas, l'élève qui entre en maternelle n'a pas encore les habiletés en français requises pour passer un dépistage précoce en littératie.

Le personnel enseignant du programme d'immersion en français peut commencer le dépistage en anglais au début de l'année scolaire, puis progresser vers le dépistage en français plus tard dans l'année scolaire. Par la suite, tous les dépistages précoces en littératie des élèves du programme d'immersion en français doivent se faire dans cette langue.

Les écoles et conseils scolaires doivent offrir une formation professionnelle sur la manière d'administrer le dépistage précoce en littératie dans chacune des deux langues.

✧ **Considérations pour le dépistage dans le programme francophone**

Quel outil de dépistage précoce en littératie faut-il utiliser pour les élèves francophones du Conseil scolaire francophone?

Les outils de dépistage précoce en littératie offerts sur le marché qui figurent dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#) ne prévoient pas les besoins de dépistage langagier propres aux élèves francophones de la Colombie-Britannique. Pour ces élèves, le Conseil scolaire francophone (CSF) a mis au point de manière indépendante un outil de dépistage précoce en littératie fondé sur des données probantes. Le CSF continuera d'utiliser cet outil élaboré localement, en veillant à ce qu'il réponde aux critères énoncés par le Ministère dans le document intitulé [Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie](#).

Le dépistage précoce en littératie est-il différent pour les élèves en apprentissage de la langue française?

Le statut d'élève en apprentissage de la langue française (ALF) ne s'applique qu'aux élèves du Conseil scolaire francophone (CSF) et diffère de celui des élèves suivant le programme d'immersion en français. Le personnel enseignant du CSF doit être attentif aux antécédents linguistiques des élèves, aux langues utilisées à la maison et aux perspectives culturelles sur la littératie. Les outils de dépistage précoce en littératie peuvent s'utiliser pour les élèves en ALF, mais les résultats doivent alors être interprétés avec prudence, en tenant compte du degré d'exposition au français et de la compétence dans cette langue. Il est recommandé au personnel enseignant d'évaluer à la fois la conscience phonologique (qui peut se transférer d'une langue à l'autre) et la compétence en langage oral, afin de mieux comprendre le développement de la littératie chez les élèves en ALF. Lorsque l'élève en ALF ne maîtrise pas encore le français, le personnel enseignant peut compléter l'outil de dépistage précoce en littératie par des évaluations portant sur le vocabulaire et la compréhension de la langue.

❖ **Considérations pour le dépistage chez les élèves en apprentissage de la langue anglaise (ALA)**

Que faut-il prendre en compte pour les élèves en apprentissage de la langue anglaise (ALA)?

Comme pour les élèves en apprentissage de la langue française, le personnel enseignant doit être attentif aux antécédents linguistiques des élèves, aux langues utilisées à la maison et aux perspectives culturelles sur la littératie. Les outils de dépistage précoce en littératie peuvent s'utiliser pour les élèves en ALA, mais les résultats doivent alors être interprétés avec prudence, en tenant compte du degré d'exposition à l'anglais et de la compétence dans cette langue. Il est recommandé au personnel enseignant d'évaluer à la fois la conscience phonologique (qui peut se transférer d'une langue à l'autre) et la compétence en langage oral, afin de mieux comprendre le développement de la littératie chez les élèves en ALA. Lorsque l'élève en ALA ne maîtrise pas encore l'anglais, le personnel enseignant peut compléter l'outil de dépistage précoce en littératie par des évaluations portant sur le vocabulaire et la compréhension de la langue.

Les outils de dépistage précoce en littératie

Qu'est-ce qu'un outil de dépistage précoce en littératie?

Les outils de dépistage précoce en littératie sont des moyens d'évaluation rapide fondés sur des données probantes. Ils servent à repérer les élèves nécessitant un supplément de soutien ou d'interventions. Ils évaluent les éléments essentiels des premiers pas en littératie que sont notamment la conscience phonémique, la reconnaissance des lettres et les habiletés de décodage, afin de déterminer où en sont les élèves dans le développement de leurs habiletés de base en lecture et de guider des démarches ciblées d'enseignement et d'intervention pour celles et ceux qui nécessitent un soutien supplémentaire. Les outils de dépistage doivent être administrés pour la plupart des élèves.

Les outils de dépistage précoce en littératie doivent être :

- brefs;
- spécifiques (mesurer des habiletés de base spécifiques dans les premiers pas en littératie, pour éclairer l'enseignement et les mesures de soutien et d'intervention);
- fiables (produire des résultats cohérents et systématiques) et valides (mesurer les habiletés voulues);
- prédictifs (prévoir les futures performances en lecture de manière raisonnablement exacte);
- administrés par un enseignant ou une enseignante (idéalement le ou la titulaire de classe).

Quelles habiletés un outil de dépistage précoce en littératie peut-il évaluer?

Les critères énoncés par le Ministère à la page 2 du document intitulé [*Le point sur les outils de dépistage précoce en littératie*](#) précisent les habiletés de base en littératie qu'un outil de dépistage précoce peut évaluer à chaque niveau. Chaque outil de dépistage précoce en littératie comprend des sous-tests différents pour l'évaluation des premières habiletés de base. Les enseignantes et enseignants souhaitant une évaluation formative plus complète des premières habiletés de base en littératie de leurs élèves peuvent choisir d'ajouter des sous-tests à l'outil de dépistage.

Administration des outils de dépistage précoce en littératie

Le dépistage précoce en littératie convient-il à la totalité des élèves?

Les outils de dépistage précoce en littératie approuvés peuvent ne pas convenir pour quelques élèves. Il s'agit notamment, de façon non limitative, des élèves présentant des compétences verbales limitées, une apraxie de la parole, un trouble de la parole touchant la fluidité, un profil médical complexe ou une surdité.

Il est essentiel de consulter le guide d'administration de l'outil de dépistage précoce en littératie utilisé par le conseil scolaire afin de prendre connaissance des éléments d'appréciation importants pour déterminer dans quels cas il ne faut pas l'administrer. Dans ces cas, le personnel enseignant peut choisir d'administrer d'autres outils convenant mieux à l'évaluation des premières habiletés en littératie de l'élève et au suivi de ses progrès vers les objectifs visés.

À quels moments au cours de l'année scolaire les outils de dépistage précoce en littératie doivent-ils être administrés?

Il est important de réfléchir aux moments où les outils de dépistage précoce en littératie sont administrés au cours de l'année scolaire. La plupart des outils s'accompagnent de recommandations quant aux moments d'administrer le dépistage ou ses composantes pendant l'année scolaire. *Il est essentiel de consulter le guide d'administration de l'outil de dépistage précoce en littératie utilisé par le conseil scolaire afin de prendre connaissance des renseignements importants pour savoir à quels moments l'administrer.*

Dans la pratique courante, le dépistage s'administre au début de l'année scolaire; cependant, on recommande généralement d'attendre au moins deux semaines après la rentrée scolaire pour le faire. Cela donne aux élèves le temps de se familiariser avec leur nouvel environnement scolaire et avec leur titulaire de classe, et aussi de réactiver certaines habiletés en lecture qu'ils ou elles n'ont peut-être pas exercées pendant les vacances d'été. Cela est particulièrement important pour les élèves de maternelle qui n'ont pas encore été à l'école. Un dépistage effectué trop tôt dans l'année scolaire peut entraîner une surdéttection des cas semblant nécessiter un supplément de soutien ou d'interventions pédagogiques en littératie.

Les outils de dépistage précoce en littératie doivent être administrés plusieurs fois (à deux ou trois reprises) durant l'année scolaire. Par conséquent, il est aussi recommandé au personnel enseignant d'éviter d'effectuer le dépistage immédiatement après d'autres relâches ou vacances scolaires, comme celles d'hiver ou de printemps.

Est-ce que les élèves peuvent bénéficier d'adaptations ou de modifications lors de l'administration du dépistage précoce en littératie?

La plupart des outils de dépistage précoce en littératie sont conçus pour être administrés sans adaptation ni modification. Par conséquent, pour maintenir la validité de l'outil, il est important de l'administrer selon les procédures standardisées figurant dans son guide d'administration. L'interprétation des résultats du dépistage précoce en littératie n'apporte des renseignements valides que lorsqu'il s'est effectué selon les

procédures standardisées.

Il y a quelques cas où des adaptations peuvent être envisagées et utilisées. Quand on envisage de recourir à une adaptation pour une ou un élève, il faut consulter le guide d'administration de l'outil pour connaître les règles particulières à respecter et les adaptations approuvées. Les adaptations doivent s'utiliser uniquement pour les élèves qui ont un plan d'apprentissage personnalisé (PAP), un plan d'accompagnement de l'élève (PAE) ou un plan d'enseignement annuel (Annual Instructional Plan, ou AIP, pour les élèves en apprentissage de la langue anglaise ou française) précisant l'adaptation requise (méthode ou soutien) pour répondre aux besoins d'enseignement et d'apprentissage de l'élève, et ce seulement quand le manuel de l'outil indique que l'emploi de l'adaptation est approuvé lors du dépistage. Les adaptations ne doivent pas servir à améliorer les résultats du dépistage. Lorsqu'une adaptation est offerte, il est important de consigner clairement le type d'adaptation utilisé.

Les modifications apportées aux outils de dépistage précoce en littératie (prolongation de la durée d'une évaluation chronométrée, changement dans les règles de notation ou dans les modalités d'administration, etc.) risquent d'induire des différences significatives dans les résultats par rapport à ce qu'ils seraient autrement, et donc d'invalider le dépistage. Par conséquent, il ne faut apporter aucune modification aux outils de dépistage précoce en littératie.

Faut-il que les élèves s'entraînent ou se préparent pour les évaluations de dépistage précoce en littératie?

Non. Les élèves ne doivent ni s'entraîner ni se préparer pour les évaluations de dépistage précoce en littératie, car elles sont destinées à prendre un instantané des habiletés actuelles de l'élève. L'entraînement ou la préparation des élèves aux items des évaluations du dépistage risquerait de fausser les résultats. Si l'élève s'entraîne à l'avance sur les items des évaluations, ses résultats risquent de ne pas correspondre exactement à ses habiletés en littératie et cela risque de lui faire manquer l'occasion de bénéficier à temps du soutien ou des interventions qu'il lui faut.

Pourquoi certaines composantes du dépistage précoce en littératie sont-elles chronométrées?

Les éléments chronométrés des outils de dépistage aident le personnel enseignant à évaluer l'automatisme et la fluidité de l'habileté mesurée, qui constituent ensemble une composante importante de la réussite globale en lecture. La plupart des outils de dépistage précoce en littératie comportent des composantes chronométrées dans leurs évaluations. Lorsqu'on utilise l'un de ces outils, il est important de bien suivre les instructions d'administration concernant le chronométrage afin de maintenir la standardisation et la fiabilité de l'outil et des résultats.

Il est important de prêter attention aux besoins des élèves face à la tension du moment ou à la tentation de regarder le chronomètre. Il faut veiller à bien respecter les instructions d'administration et les procédures d'adaptation standardisées de l'outil de dépistage, mais le chronométrage peut être discret.

Par exemple, un chronométrage discret peut consister à :

- ne pas dire à l'élève que la tâche est chronométrée et lancer le chronomètre quand il ou elle

commence à lire;

- faire en sorte que l'élève ne voit pas l'appareil utilisé (par exemple en utilisant discrètement un téléphone ou un chronomètre silencieux et situé hors de la vue de l'élève);
- laisser l'élève continuer à répondre au-delà du temps alloué, en notant à quel endroit il ou elle en était à la fin de ce temps.

Est-ce que des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) sont requises pour le stockage sécurisé des données de dépistage?

Oui. Les conseils scolaires et autorités scolaires indépendantes sont chargés des EFVP. Les conseils scolaires et autorités scolaires indépendantes doivent établir des politiques et procédures locales clairement définies pour le stockage des données des élèves, lorsqu'elles ne sont pas déjà en place.

À quoi les écoles et conseils scolaires doivent-ils s'attendre quant aux coûts induits par les outils de dépistage précoce en littératie (licences d'utilisation, formation, etc.)?

Les coûts associés à l'utilisation d'un outil de dépistage précoce en littératie offert sur le marché sont à la charge du conseil scolaire ou de l'autorité scolaire indépendante qui le sélectionne. Ces coûts varient d'un outil à l'autre. Les écoles et conseils scolaires doivent prévoir les coûts d'acquisition, d'élaboration et de mise en œuvre d'un outil de dépistage précoce en littératie offert sur le marché, ainsi que les coûts associés au stockage des données et aux séances et ateliers de formation. Alors que les outils offerts sur le marché entraînent des coûts, la version papier de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. sera gratuite pour les écoles et conseils scolaires.

Communication des résultats du dépistage précoce en littératie

NOUVEAU : Faut-il inclure les résultats du dépistage dans les rapports de suivi des acquis?

Les résultats du dépistage sont destinés à éclairer la prise de décisions pédagogiques et à aider le personnel enseignant à suivre les progrès des élèves. Pour l'année scolaire 2026-2027, rien n'oblige à inclure les résultats du dépistage dans le rapport de suivi des acquis de l'élève, mais les conseils scolaires peuvent établir leurs propres règles concernant la communication de ces résultats aux parents. **Les résultats du dépistage ne doivent pas être utilisés pour déterminer le palier de compétence en Français langue première, en Français langue seconde - immersion ou en Anglais langue première (English Language Arts) figurant sur le rapport de suivi des acquis de l'élève.**

Les exigences relatives au suivi des acquis seront précisées avec le lancement de l'outil de dépistage précoce en littératie de la C.-B. en 2027-2028. Le Ministère communiquera des renseignements supplémentaires sur ces exigences une fois qu'elles auront été confirmées, et ce avant l'année scolaire 2027-2028.

De quelle autre manière peut-on communiquer les résultats du dépistage aux responsables parentaux?

Les résultats du dépistage constituent un bon point de départ pour mener une conversation avec les

responsables parentaux concernant les habiletés en littératie de leur enfant. Les enseignants et enseignantes auront avantage à discuter du processus et des résultats du dépistage avec les responsables parentaux de manière informelle tout au long de l’année scolaire, car ces renseignements peuvent les aider à comprendre le développement des habiletés en littératie de leur enfant et sa progression vers ses objectifs dans ce domaine, ainsi que les meilleures façons d’accompagner son apprentissage à la maison.

Prochaines étapes après le dépistage

Quelles sont les prochaines étapes après le dépistage?

Les titulaires de classe gagnent à :	Les directions d'école gagnent à :	Les directions de conseil scolaire gagnent à :
• utiliser les résultats du dépistage pour guider leurs démarches d'enseignement et d'intervention en littératie, tant collectives (classe entière ou petits groupes) qu'individualisées; • repérer les élèves pouvant nécessiter un soutien supplémentaire en littératie; • collaborer avec d'autres membres de l'équipe éducative de l'école afin de planifier l'enseignement pour la classe, de composer les petits groupes et de déterminer les prochaines étapes pour chaque élève; • assurer le suivi des progrès des élèves et partager les réussites avec leur équipe-école; • ajuster l'enseignement et les interventions afin de renforcer l'apprentissage des élèves.	• coordonner les prochaines étapes avec le personnel en fonction des résultats du dépistage; • rechercher les tendances pour déterminer les besoins en littératie des élèves au sein de l'école; • renforcer les capacités du personnel par des activités de formation professionnelle portant sur le dépistage, l'enseignement et l'intervention en littératie; • faire partager les ressources provinciales pour accompagner la pratique du personnel enseignant.	• utiliser les résultats du dépistage pour cerner les besoins et coordonner les actions de soutien à l'échelle du conseil scolaire; • coupler les résultats du dépistage et les données de performance aux objectifs du conseil scolaire en matière de littératie, d'équité et de réussite des élèves ainsi qu'à la communication dans le <i>Cadre pour enrichir l'apprentissage des élèves</i>; • investir de manière soutenue dans des activités de formation professionnelle en littératie fondées sur des données probantes à l'intention des membres de l'équipe-école; • promouvoir les ressources provinciales en littératie pour accompagner la pratique du personnel enseignant.

NOUVEAU : Le Ministère fournira-t-il des orientations sur l'enseignement et les interventions en littératie?

Bien qu'à ce jour l'initiative de soutien en littératie de M à 12 se soit largement concentrée sur le dépistage précoce en littératie, celui-ci ne constitue que la première étape du soutien au développement de la littératie chez les élèves. L'évaluation précoce des habiletés en littératie des élèves permet de leur apporter à temps un enseignement efficace en classe et des interventions ciblées, ce qui peut avoir un effet profond sur l'acquisition des fondements de la littératie, réduire les écarts de réussite et renforcer les capacités de lecture tout au long de la vie.

Dans cette optique, le Ministère investira dans les ressources pédagogiques et dans la formation professionnelle au profit tant du personnel éducatif actuellement en poste que des personnes suivant un

programme de formation à l'enseignement. Il s'agit de faire en sorte que le personnel enseignant ait confiance dans sa préparation et sa capacité à accompagner le développement de la littératie chez les élèves par un enseignement et des interventions efficaces.

Dans le prolongement des initiatives existantes, comme les Parcours d'apprentissage et les Progressions d'apprentissage de la C.-B., le Ministère fournira des ressources sur l'enseignement et les interventions en littératie et offrira au personnel éducatif de nouvelles possibilités de formation professionnelle dans ce domaine. Des renseignements supplémentaires sur ces ressources et possibilités de formation seront communiqués au fil de l'année scolaire.

Le Ministère sait que le personnel enseignant et les équipes des conseils scolaires apportent une vaste expertise professionnelle en littératie et que beaucoup de leurs membres appliquent déjà en classe des stratégies d'enseignement et d'intervention conformes aux résultats de la recherche. Fort de ce constat, le Ministère tient à encourager chaque membre du personnel éducatif à recourir aux stratégies et aux interventions dont la recherche démontre l'efficacité pour renforcer les habiletés en littératie des élèves.

D'autres informations et ressources sur l'enseignement et les interventions en littératie seront communiquées au fur et à mesure de leur disponibilité.

Pour toute question concernant l'initiative de soutien en littératie de M à 12, merci d'écrire à Literacy.Supports@gov.bc.ca



Ministère de
l'Éducation et des
Services à la petite enfance